BP JEPS
Activités Aquatiques et de la Natation

Niveau BAC (Niveau 4) · Code RNCP 36248

CFA SPORT & ANIMATION Rhône-Alpes

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du CP JEPS Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne sera amené à :
> **Concevoir un projet pédagogique** dans le domaine des activités aquatiques et de la natation,
> **Organiser la sécurité des activités**, ainsi que des pratiquants,
> **Participer au fonctionnement de la structure** : accueil, information, animation et gestion administrative & technique,
> **Connaître la dimension éducative et citoyenne de la profession** de Maître-Nageur Sauveteur.

Compétences :

> Encadrer tout public dans tout lieu et structure
> Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
> Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champs des activités aquatiques et de la natation pour mettre en oeuvre une séance
> Mobiliser les techniques des activités aquatiques et de la natation pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'animation ou d'apprentissage

PRÉ-REQUIS

> Avoir été recensé

> Disposer d'un **casier judiciaire vierge**

> **Être âgé de 16 ans minimum et de 29 ans révolus*** à la signature du contrat d'apprentissage

> Être titulaire du **PSC1** (formation Prévention & Secours Civiques de niveau 1)

> Disposer du **BNSSA** (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) **à jour de recyclage**

> **Avoir un bon niveau technique en natation et en pratique sportive régulière**

*Pas de condition d'âge maximum pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ou de dérogations spécifiques.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez **notre référente H+** :
Virginie PREVOST : referent-handicap@ifa.asso.fr

DÉBOUCHÉS

Poursuite d'études

> BP JEPS Activités de la Forme (niveau BAC)
> BP JEPS Activités Physiques pour Tous (niveau BAC)
> DE JEPS Développement Projets Territoires et Réseaux (niveau BAC +2)
> Etc...

Emplois accessibles

> **Divers secteurs :** structures variées telles que les municipalités, les clubs de forme, structures de balnéothérapie, centres aquatiques de loisirs, professionnels du tourisme, etc.
> **Postes :** Maître-nageur-sauveteur, moniteur de natation, animateur des activités aquatiques et de la natation (exemple : aquagym, natration prénatale...)

FORMATION

Durée

1 an en alternance sous contrat d'apprentissage.
Durée variable selon le lieu de formation.

Dates de démarrage de la formation

Rentrée en septembre

Lieux de formation possibles

> **AFMS -** L'Étrat (42)
> **SEAUS** - Bron (69)

Coût de formation

Formation financée par les OPCO*. Gratuite pour les apprentis et les employeurs privés. *Opérateurs de Compétences

MODALITÉS DE RECRUTEMENT & DÉLAIS D'ACCÈS

> **Produire un certificat médical type de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement de la natation, daté de moins de 3 mois**

> **Etape n°1 : satisfaire au test d'exigences préalables** (TEP) **à la formation** (ou être titulaire d'un brevet fédéral dans la spécialité ou d'un diplôme dans le champ du sport)
• **800m de nage libre en moins de 16 minutes** (épreuve éliminatoire)

> **Etape n°2 : satisfaire les tests de sélection**
• **Être en possession du TEP** ou d'une dispense
• Avoir un bon niveau technique en natation et en pratique sportive régulière ainsi qu'un projet professionnel
• **Réussir les 3 épreuves de sélection :**
- Épreuve écrite : 30 min.,
- Démonstration technique d'un 100m 4 nages chronométré,
- Entretien de motivation appuyé du CV, de la lettre de motivation et du projet professionnel du candidat.

> **Disposer d'un employeur**

DÉLAIS D'ACCÈS : les différentes étapes du recrutement mentionnées ci-dessus se réalisent entre le mois de janvier/février et la date d'entrée en formation.
Le recrutement s'organise à partir du mois de janvier/février par le dépôt d'un dossier d'inscription aux TEP auprès de l'une de nos structures de formation partenaires.

BP JEPS
Activités Aquatiques et de la Natation

Niveau BAC (Niveau 4) · Code RNCP 36248

CFA SPORT & ANIMATION Rhône-Alpes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & MÉTHODES MOBILISÉES

Le parcours de formation diplômant se déroule en présentiel au sein de nos Unités de Formation en Apprentissage et au sein de structures employeurs (Club, associations, collectivités...) avec un principe d'alternance entre théorie et pratique. Certains des modules peuvent être également dispensés en distanciel.

Différentes modalités pédagogiques peuvent être mise en oeuvre :
· Des apports théoriques
· Des apports pratiques
· Une mise en pratique de projets
· Des travaux individuels et collectifs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation de chacune des 4 UC (Unités Capitalisables), mentionnées en première page dans la rubrique «LA FORMATION», est indispensable pour l'obtention du diplôme et atteste des compétences du candidat dans le domaine des activités aquatiques et de la natation.

Les unités capitalisables (UC) constitutives de la mention « Activités Aquatiques et de la Natation » du brevet professionnel, de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) spécialité « éducateur sportif » sont attribuées selon le référentiel de certification et dont l'acquisition est contrôlée par les épreuves certificatives suivantes, avec pour chaque UC deux sessions de certification, session 1 pour la certification initiale, session 2 pour le rattrapage :

> VEPMSP : Validation des Exigences Préalables à la Mise en Situation Professionnelle
- Questionnaire écrit (1H) : connaissance de la discipline, de la profession, de la sécurité des pratiquants, des risques liés à la pratique et les fondamentaux de la natation.
- Épreuve pratique n°1 : démonstration technique de pratique personnelle dans chacune des 5 disciplines du Pass'sports de l'eau.
- Épreuve pratique n°2 : gestion d'une séance d'apprentissage de la natation auprès d'un groupe d'enfants.

> UC1 et UC2 : Le projet d'animation
- Document écrit personnel en support d'un entretien d'une durée de 40 min. : présentation orale par le candidat + entretien avec le jury.

> UC3 : La conduite de séance pédagogique
- Remise d'un dossier : en début de séance, le candidat remet aux évaluateurs un document exposant le cycle d'apprentissage et sa séance.
- Conduite d'une séance : le candidat conduit, en sécurité, une séance d'apprentissage de la natation en milieu scolaire ou dans un milieu qui permet de s'inscrire dans le cadre d'un projet pédagogique d'apprentissage de la natation.
- Entretien : la séance est suivie d'un entretien portant sur al conception, la conduite et l'évaluation de la séance.

> UC 4 : hygiène & Sécurité
- Démonstration d'aisance aquatique : réalisation d'un 100 mètres dans les 4 nages enchainées (papillon dauphin, dos crawlé, brasse et crawl) par le candidat en moins d'1min 50.
- Mise en situation complète d'une actions de secours comprenant un parcours précis.
- Écrit : sur les règles d'hygiène et de sécurité, la réglementation des activités aquatiques et de la natation, les connaissances techniques liées aux activités aquatiques et de la natation.